

i.A.22.14.7.3.-CB/SRA

Bern, den 20. November 1989
VERTRAULICHInformations hebdomadaires 47/89

| <u>Index:</u> | <u>Page</u> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1) Le président de la Confédération au Japon (14 - 19 novembre 1989) | 2 |
| 2) Fin des travaux de la 25e session de la Conférence générale de l'UNESCO | 10 |
| 3) Situationsbericht über das schweizerische Engagement im Rahmen der UNTAG in Namibia nach den Wahlen | 11 |
| 4) Wahl von Claude Mossu zum neuen Generaldirektor des Zentralamtes für den internationalen Eisenbahnver- kehr (OCTI) | 13 |
| 5) Politische Abteilung III im EDA, Mitteilung in "In- formations hebdomadaires rapides" 46/89 | 14 |



Le président de la Confédération au Japon

(14-19 novembre 1989)

Le Président de la Confédération, M. J.-P. Delamuraz (CFD), Chef du Département fédéral de l'Economie publique s'est rendu au Japon du 14 au 19 novembre pour participer d'une part à une conférence ministérielle informelle sur le cycle de l'Uruguay du GATT que le Japon a organisé et à laquelle il a invité 28 participants de l'Uruguay Round, dont la Suisse (voir bref compte rendu I, ci-dessous). CFD a saisi cette occasion pour effectuer d'autre part une visite bilatérale au Japon et ceci au plus haut niveau, avec des entretiens avec l'Empereur, avec le premier-ministre, avec quatre ministres et avec le président de la diète (chambre basse du Parlement nippon). Il a également rencontré des parlementaires, des représentants de l'économie suisse au Japon ainsi que les médias. (voir bref compte rendu II, ci-dessous)(1)

I Réunion informelle restreinte des ministres du commerce sur l'Uruguay Round du GATT à Tokyo (15-17 novembre 1989) (2)

1. La réunion ministérielle de Tokyo sur l'Uruguay Round a permis à la négociation de progresser:

- en rappelant aux ministres que le chemin à parcourir d'ici fin 1990 est considérable et qu'un succès nécessite la préparation dès aujourd'hui du terrain politique pour des compromis; (les ministres se réuniront encore deux fois

(1) De plus amples informations sur ces deux visites peuvent être obtenues à l'OFAEE, service des pays industrialisés du Pacifique

(2) Délégation suisse et participants voir page 3

- avant la conférence de clôture en décembre 1990, au printemps au Mexique et en automne peut-être au Canada).
- en cherchant, grâce à des initiatives des Etats-Unis (Mme Hills) et de la Suisse à débloquer la négociation tarifaire. Les nouvelles idées présentées à Tokyo permettront peut-être l'adoption de modalités pour cette négociation avant la fin de l'année.
 - en obligeant le Japon à revoir sa position dans les services. Le pays hôte s'est en effet prononcé avec le plus de clarté contre l'inclusion du secteur financier dans un accord général sur les services. Tous les participants ont insisté sur l'inclusion de ce secteur. Le Japon se trouve isolé.
2. Tokyo a confirmé que dans deux domaines clef de la négociation, l'agriculture et la protection de la propriété intellectuelle, les difficultés qui restent à surmonter sont de taille. C'est vraisemblablement dans ces deux domaines que beaucoup de pays industrialisés (pour ce qui est de l'agriculture) et de pays en développement (pour ce qui est de la propriété intellectuelle) feront face dans les douze prochains mois aux décisions les plus difficiles. De plus, la négociation sur les textiles demeure un thème explosif et sujet à crises.

Ce qui était tout particulièrement frappant à Tokyo était le dynamisme avec lequel les Etats-Unis ont pris en main le leadership de la négociation, alors que la Communauté européenne se montre réticente et traîne les pieds. Sous

-
- (2) Délégation suisse: Le président de la Confédération, M. J.-P. Delamuraz, ambassadeur de Pury, ambassadeur Rossier, MM. Wasescha, Jaccard, Hodel.
- Participants: Argentine, Australie, Autriche, Canada, Colombie, CE, France, RFA, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée, Mexique, Pays Bas, Nouvelle Zélande, Nigeria, Pakistan, Suède, Suisse, Thaïlande, Royaume Uni, USA, Uruguay, GATT

une forte pression protectionniste du Congrès, le Gouvernement américain essaie visiblement de donner sa dernière chance au multilatéralisme - du moins à la conception américaine de celui-ci - alors que la CEE semble trop absorbée par le marché unique et les événements à l'Est pour consacrer l'intérêt et les ressources nécessaires à la négociation du GATT. Ce manque d'intérêt et de dynamisme de la Communauté est d'autant plus regrettable que de nombreux pays en développement de même que la Suisse, le Japon, l'Australie, le Canada et, dans une moindre mesure la Suède et l'Autriche, font un énorme effort pour faire avancer l'Uruguay Round.

Cette léthargie multilatérale de l'Europe communautaire est dangereuse pour l'avenir du système commercial mondial et aussi pour les pays de l'AELE. Elle renforce les craintes du monde extraeuropéen d'une Europe forteresse et risque de diminuer la marge de manoeuvre négociatoire des pays de l'AELE - notamment de la Suisse - autant sur le front mondial que sur celui de l'Europe.

La Suisse n'a pas le choix. Elle doit continuer à être un des participants les plus dynamiques de l'Uruguay Round. C'est pour elle le seul moyen de demeurer aux yeux du monde non-européen un partenaire économique crédible. C'est pour elle aussi un moyen non négligeable de démontrer à la Communauté européenne qu'elle n'a aucunement l'intention d'abandonner son "treaty making power", c'est-à-dire sa capacité souveraine d'influencer son environnement autant européen que mondial.

3. En revanche, Tokyo n'a pas permis à débloquer la négociation agricole.

Sur ce point, la réunion n'a marqué aucune évolution de la situation. Les positions restent figées entre les deux camps, à savoir les Etats-Unis et le groupe de Cairns d'un côté, la Communauté et les pays "spécifistes" (Suisse,

Autriche, Corée, Japon) de l'autre. Il se confirme que les Etats-Unis, avec leur récente proposition maximaliste, ont une fois encore bloqué la négociation. Celle-ci ne reprendra que lorsque la Communauté aura à son tour présenté une proposition.

Pour ce qui est de la position suisse, les pays en développement exportateurs de produits agricoles sont aujourd'hui conscients de nos préoccupations non-économiques, mais insistent avec d'autant plus de vigueur sur le fait que ces intérêts peuvent être sauvegardés au moyen de paiements directs.

4. Le débat sur les règles a mis en évidence l'importance des subventions, des règles d'origine et des moyens de lutter contre le dumping comme causes de nouvelles formes de protectionnisme. Ces thèmes nécessitent, avec les sauvegardes, des résultats substantiels pour atteindre l'objectif d'un renforcement du système commercial multilatéral.
5. Dans l'accès au marché, la tendance qui est apparue est de lier les sujets des droits de douane, des obstacles non tarifaires, de l'agriculture, des produits tropicaux, des textiles et des ressources naturelles. C'est dire qu'il va devenir de plus en plus difficile de séparer la négociation sur les droits de douane en matière de produits industriels de celle sur les droits de douane et les obstacles non tarifaires en matière de produits agricoles et de base. Inutile de dire qu'il s'agit là d'une tendance très dangereuse pour la Suisse qui en matière industrielle défend des intérêts offensifs, alors qu'en matière agricole elle est sur la défensive.
6. Le débat sur les nouveaux sujets (services, propriété intellectuelle et investissements) a révélé que tous les participants sont enfin prêts à négocier. Cela dit, les pays en développement, l'Inde, le Pakistan, le Nigéria et la Thaïlande surtout, ont saisi l'occasion pour réitérer

leurs préoccupations: une discipline du GATT dans ces domaines risque de contredire les objectifs de leurs politiques de développement. Pour les pays industrialisés, des résultats significatifs dans ces trois domaines sont la condition absolue du succès du Round.

Une constatation s'impose: il est difficile d'assister à deux jours de débats sur le cycle de l'Uruguay sans se rendre compte qu'un "qui pro quo" commence à se dessiner entre les concessions que le monde en développement attend en matière d'accès aux marchés, en particulier dans le secteur agricole, et les concessions qu'il sera prêt à faire sur les nouveaux sujets, notamment la protection de la propriété intellectuelle.

7. Conclusions

Le moins qu'on puisse dire est qu'après trois ans de négociations, le marchandage final a commencé. Les différents participants commencent à faire leurs calculs et à se préparer à des "sacrifices" pour obtenir des résultats dans les secteurs qui leur paraissent essentiels. C'est ainsi que les Etats-Unis et la Communauté commencent à bouger en matière de textiles et les pays en développement en matière de nouveaux sujets. La grande question qui demeure est celle de l'ampleur des réformes que les pays spécifistes finiront par accepter en matière agricole. Inutile de dire que c'est là aussi que résidera la plus grande difficulté politique pour la Suisse dans le sprint final de 1990.

II Compte rendu succinct des entretiens bilatéraux de CFD à Tokyo

Les entretiens bilatéraux se sont greffés sur le programme prévu pour la réunion ministérielle sur le cycle de l'Uruguay du GATT, et eurent lieu pour la plupart le mercredi 15, la visite de courtoisie au Premier Ministre ayant eu lieu le vendredi 17.

L'audience impériale témoignait du souci des autorités japonaises de donner toute sa signification à la première visite au Japon d'un Président de la Confédération, à qui le protocole de Chef d'Etat (supposant un tête-à-tête sans autre témoin qu'un fonctionnaire de la Cour) a été accordé. Dans un entretien cordial et intéressant, l'Empereur fit état de sa grande sympathie pour notre pays, que tous les membres de sa famille - dont lui-même - ont eu l'occasion de visiter. Il s'est intéressé en outre au futur européen, en relation avec le renforcement de la CEE, avec les nouvelles institutions de coopération CEE - pays de l'AELE, avec le processus de libération de pays de l'Europe de l'Est. Il demande comment s'établit la normalisation du droit européen, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement (son second fils est président du WWF-Japon).

Les entretiens économiques du même jour avec le Directeur-général (avec rang de ministre) de l'Agence de planification économique, Mme Takahara et avec le Ministre du puissant Ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI), M. Matsunaga, ont constitué une partie très substantielle des contacts bilatéraux. Comme il se devait, la rencontre ministérielle informelle de Tokyo a dominé les deux rencontres et permit aux interlocuteurs d'échanger leurs impressions. A Mme Takahara qui s'enquit des recettes de la prospérité économique suisse, CFD souligna l'importance de la formation professionnelle, de la recherche scientifique et du libéralisme économique, seule voie ouverte à la Suisse pour se maintenir face à la concurrence internationale. Mme Takahara fit également part de son intérêt pour la position de la Suisse à l'égard de la CE et de l'évolution politique en Europe de l'Est. La conversation avec M. Matsunaga, outre

l'échange d'impressions sur les discussions en cours à la réunion ministérielle informelle sur le cycle de l'Uruguay, permit à CFD d'exposer les quelques problèmes économiques bilatéraux, à vrai dire mineurs, subsistant entre la Suisse et le Japon, non sans avoir constaté que les relations économiques bilatérales se développent de manière satisfaisante.

L'état des relations économiques bilatérales entre la Suisse et le Japon est en effet satisfaisant. Le volume des exportations suisses a doublé en cinq ans. S'il demeure encore insuffisant au regard de l'importance du marché japonais, la raison en est aussi les quelques obstacles tarifaires et non tarifaires qui

demeurent. Le Président a dit à ses interlocuteurs que la Suisse attendait l'élimination de ces obstacles et ceci dans le cadre du cycle de l'Uruguay. CFD a attaqué également le problème de la perception par les autorités japonaises d'un impôt anticipé de dix pourcent sur les redevances de licences, ceci contrairement aux promesses faites à l'époque de la conclusion de l'accord bilatéral de double imposition.

CFD eut également une rencontre avec le Ministre de l'agriculture, M. Kano. La convergence dans la position du Japon et de la Suisse dans les discussions du GATT sur l'agriculture donnait tout son prix à cet entretien, au cours duquel les deux interlocuteurs ont eu l'occasion de présenter les principaux aspects de leurs politiques agricoles respectives. Il existe en effet une alliance objective entre la Suisse et le Japon dans la négociation agricole. Il en a été d'ailleurs abondamment question avec presque tous les interlocuteurs. Le danger réside dans le fait que sous la pression du GATT, le Japon a commencé à libéraliser ses importations de produits agricoles. Le seul bastion qu'il continue à défendre avec vigueur est le riz. Le Japon a donc une approche de la spécificité nettement plus étroite que la Suisse et pourrait de ce fait faire faux bond d'ici la fin de la négociation.

Avec le Ministre des affaires étrangères M. Nakayama, CFD remercia le Japon pour son engagement dans les discussions de l'Uruguay Round et dans l'organisation de la réunion informelle. Le Ministre, qui venait de rentrer de la réunion ministérielle de Canberra des pays du Pacifique, exposa ses impressions sur cette importante Conférence, soulignant l'adhésion des participants aux principes de l'économie de marché et leur intention de rechercher des positions communes dans les négociations du GATT. CFD lui remit à l'occasion de cet entretien, l'appel du Conseil fédéral en faveur des Conventions de Genève et des Protocoles additionnels.

L'entretien avec le Président de la Chambre basse, M. Tamura, qui connaît bien les problèmes du GATT en sa qualité d'ancien ministre du MITI, donna une nouvelle occasion à CFD de souligner les positions communes entre la Suisse et le Japon dans les discussions du GATT en matière de produits agricoles. De son côté, M. Tamura souligna la nécessité pour les firmes japonaises d'aug-

menter leurs investissements en Suisse, le nombre des firmes suisses au Japon (860) dépassant considérablement celui des firmes japonaises dans notre pays (120).

La partie officielle du séjour du Président de la Confédération se termina avec la visite de courtoisie auprès du Premier Ministre, M. Kaifu. L'évolution en Europe - intégration et pays de l'Est - a été au centre de nombreux entretiens, notamment de celui avec le premier ministre. La non-appartenance de la Suisse à la Communauté européenne et son attachement au multilatéralisme est clairement un atout dans les relations avec le Japon. Celui-ci craint que ses relations économiques avec la CE deviennent aussi confrontationnelles que celles qu'il entretient avec les Etats-Unis. Le chemin en est pris depuis la multiplication des actions antidumping de la CE contre le Japon. Dans ses entretiens M. Delamuraz a mis l'accent sur les intérêts économiques et commerciaux communs du Japon et de la Suisse tout en évitant de ne pas trop encourager certains ressentiments anticommunautaires de Tokyo.

L'intérêt que ses interlocuteurs et notamment le premier ministre Kaifu, ont manifesté à l'égard de l'appréciation de la

Suisse portant sur les événements en Europe de l'Est a été particulièrement frappant. Le premier ministre a fait part de l'importance stratégique globale qu'il attribuait à l'ouverture du bloc de l'Est. Après lui avoir exposé l'appréciation politique, économique et aussi humaine de la situation, CFD l'a aussi mis en garde contre une sousestimation des risques de retours de manivelle que comportait l'évolution - dans l'ensemble extraordinairement réjouissante - dans les pays de l'Est. Le premier ministre Kaifu qui espère se rendre en visite en janvier prochain en Hongrie et en Pologne, a assuré que le Japon participerait très activement aux efforts de dialogue et l'aide économique aux pays de l'Est.

Fin des travaux de la 25e session de la Conférence générale de l'UNESCO

La 25e session de la Conférence générale de l'UNESCO a terminé ses travaux le 16 novembre à Paris. Bien préparé, notamment au niveau du Conseil exécutif, le plan à moyen terme 1990-1995 de l'Organisation a été adopté à l'issue de débats sans surprises et de ce fait assez ternes. Cette adoption consolide la position de M. Mayor, dont les priorités ont été approuvées. Le consensus obtenu dans le domaine de la communication devrait permettre en outre d'améliorer l'image de l'Organisation. Les documents produits constituent les meilleurs textes élaborés jusqu'ici en cette matière et suppriment les ambiguïtés qui subsistaient. Les problèmes politiques ont par ailleurs été réduits au minimum. Le Conseil exécutif avait réglé par consensus la question de l'admission de la Palestine en préparant à l'intention de la Conférence un projet de résolution qui constitue un modèle du genre.

Le Directeur général a cependant essuyé un revers avec le refus des Etats membres de lui accorder l'accroissement budgétaire qu'il demandait. Une politique d'austérité restera de ce fait imposée à l'Organisation.

La délégation suisse a été en mesure de jouer un rôle marquant au cours de la Conférence. Les interventions en commission ont permis de manifester l'intérêt des milieux scientifiques de notre pays pour les activités de l'UNESCO. Les résolutions présentées par notre délégation et portant sur l'éducation de base et l'étude des changements climatiques ont été acceptées. La Suisse a par ailleurs été élue au sein du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel. Surtout, elle a présidé le groupe de travail où s'est élaboré l'accord sur la communication, jouant par là un rôle conciliateur et constructif. Elue à l'une des vice-présidences de la Conférence, la Suisse a pu à ce titre participer aux travaux du Bureau et y intervenir sur des points importants, notamment sur la question du retour à l'universalité.

Situationsbericht über das schweizerische Engagement
im Rahmen der UNTAG in Namibia nach den Wahlen

Bisher sind die wichtigsten Etappen des Unabhängigkeitsprozesses in Namibia, wie sie der UNO-Plan vorsieht, eingehalten worden, was ein grosser Erfolg für die Weltorganisation darstellt. Auch die Wahlen verliefen in einer erstaunlich ruhigen Atmosphäre und waren sehr gut organisiert. Der Verdienst für diesen positiven Verlauf kommt einerseits dem Team des Generaladministrators für Namibia, L. Pienaar, zu, welches für die Organisation der Wahlen verantwortlich war. Andererseits flösste die Präsenz von 1'800 Wahlbeobachtern der UNTAG - wovon rund 900 von Regierungen zur Verfügung gestellt wurden - den Wählern Vertrauen ein und garantierte damit freie und gerechte Wahlen.

Die 31 schweizerischen Wahlbeobachter, welche hauptsächlich im Süden Namibias im Einsatz standen, erfüllten ihre Aufgabe zur grossen Zufriedenheit der Verantwortlichen der UNTAG. Dank ihrer Qualität wurden Teile von Ihnen für zusätzliche verantwortungsvolle Aufgaben herbeigezogen. Alle schweizerischen Teilnehmer, die am 19. November gesund in die Schweiz zurückgekehrt sind, beurteilten ihren Einsatz positiv und zeigten sich erfreut über die gemachten Erfahrungen.

Das Abstimmungsresultat, das der SWAPO zwar eine absolute Mehrheit brachte, die bei der Ausarbeitung der Verfassung - wegen der verpassten zwei-drittels Mehrheit - jedoch auf die Zusammenarbeit mit anderen Parteien angewiesen ist, dürfte eine hoffnungsvolle Basis für den restlichen Unabhängigkeitprozess Namibias bilden. Die verfassungsgebende Versammlung wird spätestens eine Woche nach der Verkündung der Wahlresultate zusammentreten und ihre Arbeiten aufnehmen. Es obliegt dann schliesslich dieser Versammlung - je nach Stand der Verhandlungen - in Absprache mit dem Generaladministrator das Datum für die Unabhängigkeit festzulegen.

Die UNTAG und damit auch die schweizerische Sanitätseinheit wird grundsätzlich bis zum 1. April 1990 in Namibia stationiert bleiben, um den ordnungsgemässen Uebergang von der Administration Pienaar zur künftigen Regierung zu überwachen. Es kann nicht ganz ausgeschlossen werden, dass ihr Einsatz - sollte sich dies für nötig erweisen - etwas über den 1. April hinaus verlängert wird.

Wahl von Claude Mossu zum neuen Generaldirektor des Zentralamtes für den internationalen Eisenbahnverkehr (OCTI)

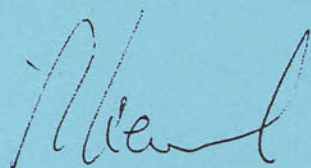
Der Verwaltungsausschuss der OTIF (Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires) hat am 15. November 1989 Claude MOSSU, gegenwärtig stellvertretender Direktor im Bundesamt für Verkehr, zum neuen Generaldirektor des OCTI (Office central des transports internationaux par chemins de fer) ernannt. Beim OCTI handelt es sich um das Sekretariat der OTIF mit Sitz in Bern.

Der Posten des Generaldirektors des OCTI wurde bisher stets von einem Schweizer besetzt. Der letzte Amtsinhaber war Peter Trachsel, der das OCTI vorzeitig verliess, nachdem es zwischen ihm und dem Verwaltungsausschuss zu Differenzen gekommen war. Dieser Umstand dürfte mit ein Grund dafür gewesen sein, dass der Anspruch der Schweiz auf den Posten des Generaldirektors erstmals in Frage gestellt wurde, indem neben der schweizerischen auch Kandidaturen aus Belgien, der Bundesrepublik Deutschland, den Niederlanden, Oesterreich und Spanien vorlagen. Das elfköpfige Wahlgremium benötigte vier Wahlgänge, um die erforderliche Zweidrittelmehrheit zu erreichen. Noch im dritten Wahlgang lag der schweizerische Kandidat mit bloss einer Stimme Vorsprung auf den Oesterreicher im Rennen, bevor er dann in der letzten Runde 9 von 11 möglichen Stimmen erhielt.

Wegen der umstrittenen Amtsführung seines Vorgängers war die Ausgangslage für den schweizerischen Kandidaten äusserst unsicher. Ohne die kräftige Unterstützung unserer Botschaften in den Mitgliedstaaten der OTIF wäre der Erfolg nicht zustande gekommen. Es ist uns daher ein Anliegen, an dieser Stelle den an der Kampagne beteiligten Vertretungen im Ausland für ihren Einsatz zu danken.

Politische Abteilung III im EDA,
Mitteilung in "Informations hebdomadaires rapides" 46/89

Berichtigung: Der Dienst für fremde Interessen heisst auch nach seiner
Eingliederung in die Politische Abteilung III weiterhin
Dienst - und nicht **Sektion** - für fremde Interessen.



J.-P. KEUSCH

Referenzen und Initialen

| |
|-------------------------|
| i. A. 22.14.7.3.-CB/BRS |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ja | Nein |

Priorität

| | | |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Norm. | Dring. | Flash |

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F.I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

Presse et Info

Seite-Nr.

1

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| wochentx | | | | | |
| *** | | | | | |

Informations hebdomadaires rapides no 47/89 du 20.11.89

- 1) Le président de la Confédération au Japon
- 2) Conseil de l'Europe, 85ème session Comité des ministres
- 3) Enlèvement de deux représentants CICR au Liban
- 4) Salvador / Libération de M. Gino Baumann
- 5) Abstimmung vom 26. November 1989

- 1) Le président de la Confédération au Japon (14-19 novembre 1989)

Le président de la Confédération, M. Jean-Pascal Delamuraz (CFD), Chef du département fédéral de l'économie publique s'est rendu au Japon du 14 au 19 novembre pour participer d'une part à une conférence ministérielle informelle sur le cycle de l'Uruguay du GATT que le Japon a organisé et à laquelle il a invité 28 participants de l'Uruguay Round, dont la Suisse. CFD a saisi cette occasion pour effectuer d'autre part une visite bilatérale au Japon et ceci au plus haut niveau, avec des entretiens avec l'Empereur, avec le premier-ministre, avec quatre ministres et avec le président de la diète (chambre basse du Parlement nippon). Il a également rencontré des parlementaires, des représentants de l'économie suisse au Japon ainsi que les médias. (Compte rendu dans 'Informations

Datum: 20.11.89
Tel. intern.: 30 66

Visum:

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

Ja Nein

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Norm. Dring. Flash

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F.I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

| |
|--|
| |
|--|

Seite-Nr.

2

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

hebdomadaires normales'').

2) 85ème session du Comité des ministres du
Conseil de l'Europe, Strasbourg, le 16 novembre 1989

La veille de la session du Comité des ministres, le Chef du département a rencontré, dans la résidence de notre représentant permanent à Strasbourg, le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, puis son homologue polonais, M. Krzysztof Skubiszewsky. Les entretiens ont principalement porté sur la coopération future avec ces deux pays, dans la perspective de la mise en oeuvre du message sur les mesures d'aide aux pays de l'Est. Les deux ministres ont exprimé leur reconnaissance et leur intérêt à coopérer avec la Suisse dans tous les domaines et souligné l'urgence de leurs besoins, car si les populations peuvent ressentir rapidement certaines améliorations de leurs conditions de vie, le processus de réformes n'en sera que facilité.

Devant le Comité des ministres du Conseil d'Europe, le MAE yougoslave, M. Budimir Loncar, après avoir rappelé les liens existant déjà depuis une trentaine d'années entre la Yougoslavie et le Conseil d'Europe et notamment son adhésion à la Convention culturelle, son association au Fonds de dévelop-

Datum: _____

Visum: _____

Tel. Intern: _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ja | Nein |

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Norm. | Dring. | Flash |

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

3

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

pement social et son statut d'invité spécial à l'Assemblée parlementaire, a exprimé le voeu d'intensifier encore ces relations en ratifiant environ 42 conventions du Conseil de l'Europe (sur 130).

Le développement imminent du pluralisme a dit M. Loncar, et les réformes en cours du système pénal, ont même conduit la Yougoslavie à envisager de solliciter son adhésion au Conseil de l'Europe, car "la démocratie est notre choix" a-t-il ajouté. Cette déclaration a été bien accueillie par le Comité des ministres.

Le Ministre Horn s'est également adressé au Comité des ministres. M. Horn a fait une critique en règle de l'ancien régime. Il faut en finir avec les dogmes et les idéologies fossilisées, a-t-il notamment dit, et partager les valeurs universelles du Conseil de l'Europe. Une refonte complète du système économique est nécessaire pour appliquer l'économie de marché, de même qu'une profonde refonte institutionnelle pour démocratiser la société et respecter les droits de l'homme. Des aménagements des relations de la Hongrie avec ses partenaires du Pacte de Varsovie s'imposent également. Après avoir souligné la spécificité de la Hongrie, où le Parti communiste a lui-même décidé de se réformer, M. Horn a présen-

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

Ja Nein

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Norm. Dring. Flash

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F.I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

| |
|--|
| |
|--|

Seite-Nr.

4

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

té la demande officielle de son pays d'adhésion au Conseil de l'Europe et au Fonds "EURIMAGES", en offrant à ce dernier une contribution de 100'000 dollars. Il n'a pas caché que l'intention de son pays était d'adhérer également à l'AELE puis à la CE.

Le requête hongroise a été accueillie avec chaleur par le Comité des ministres. Elle sera donc soumise à la procédure d'examen statutaire par les instances compétentes du Conseil de l'Europe, dont l'Assemblée parlementaire.

Vint ensuite le tour de M. Skubiszewsky, qui a exposé la nouvelle politique de la Pologne en faveur d'une Europe une et indivisible, de la recherche des valeurs communes dans la diversité des cultures et des intérêts nationaux. Le programme économique polonais fait place au marché et à la propriété privée. Tout en souhaitant respecter ses obligations dans le cadre du Pacte de Varsovie, pour ce qui est de leurs aspects extérieurs, la Pologne entend rejeter toute satellisation et toute zone d'influence. L'Est et l'Ouest doivent devenir des notions purement géographiques. M. Skubiszewsky considère qu'un soutien à son pays est indispensable, mais que toute aide est en fait une contribution "à notre cause commune". Il a exprimé en outre l'intérêt des Conventions du CdE en tant

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern: _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

5

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

que source d'inspiration pour la construction du nouveau modèle constitutionnel et législatif polonais. C'est pourquoi la Pologne a l'intention d'adhérer à toute une série de celles-ci et qu'elle a déposé le jour même son instrument d'adhésion à la Convention culturelle européenne et signé la Convention sur la télévision transfrontière ainsi que la toute nouvelle Convention contre le dopage. Après une période nécessaire de réformes, la Pologne a l'intention, à son tour, de demander son adhésion au Conseil de l'Europe. Dans l'immédiat, elle va ouvrir un Consulat général à Strasbourg qui aura aussi la charge d'assurer les contacts avec le Conseil.

Dans le cadre de sa réunion restreinte, le Comité des ministres a eu un échange de vues notamment sur les événements récents en Europe de l'Est. Tous les ministres sont convenus de leur caractère dramatique et historique. En ce qui concerne la RDA, ils ont jugé qu'il était prématuré pour le Conseil de l'Europe de réagir. Selon la RFA, l'action prioritaire devrait être d'aider l'opposition à s'organiser pour qu'elle puisse contribuer à la modification de la Constitution et à la préparation d'élection libres. Toute aide économique doit dépendre des réformes.

Pour ce qui est de l'analyse des résultats des premiers con-

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

Ja

Nein

Priorität

Norm.

Dring.

Flesh

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

6

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

tacts avec l'URSS, les ministres ont généralement souligné la nécessité d'observer une grande prudence et surtout réaffirmé l'exigence que les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe doivent être respectés. Comme l'a souligné le Secrétaire général, la dimension même de l'URSS en fait un partenaire particulier qui impose des analyses encore plus poussées. C'est ainsi que les Ministres ont renoncé pour le moment à inviter l'URSS à adhérer à la Convention culturelle.

Ils ont, par contre, décidé d'organiser une réunion à haut niveau au début de l'année prochaine pour faire le point de la situation en Europe de l'Est. Le Conseil de l'Europe doit en effet être prudent mais présent, comme l'a dit Mme Lalumière. Pour cela, plusieurs pays, dont la Suisse, ont d'ores et déjà reconnu la nécessité d'accorder au Conseil de l'Europe les moyens financiers supplémentaires (6,7 mio de francs français) que le Secrétaire général demande pour le seul programme d'activités avec les pays de l'Europe de l'Est.

Dix pays ont annoncé leur participation au Centre pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, dont le siège sera à Lisbonne.

Comme la Pologne, la Hongrie a déposé son instrument d'adhé-

Referenzen und Initialen

Adresse (für Telex an Dritte)

Chiffriert

Ja Nein

Priorität

Norm. Dring. Flash

Faktura

Text erg.

F.I.

Absender

Seite-Nr.

7

Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode Empfängercode

sion à la Convention culturelle européenne. Elle a en outre signé deux autres Conventions: la Convention sur la protection de la vie sauvage et la Convention dans le domaine de l'information sur le droit étranger.

Le Chef du département a, pour sa part, signé la Convention contre le dopage ainsi qu'un Protocole à la Convention sur l'élaboration d'une Pharmacopée européenne permettant à la CE d'adhérer à celle-ci.

3) Enlèvement de deux représentants du CICR au Liban

Les deux techniciens orthopédistes du CICR, enlevés le 6 octobre dernier à Saïda, sont toujours détenus et les ravis-seurs n'ont à ce jour exprimé aucune exigence.

Le 16 novembre dernier, le Secrétaire d'Etat Jacobi a présidé une réunion restreinte de la cellule de crise. M. André Pasquier, responsable de la cellule genevoise, M. Angelo Gnaedinger, délégué général du CICR au Moyen Orient et rentré la veille d'un voyage en Syrie et au Liban, et M. Christoph Harnisch, responsable du desk Liban au siège de Genève, y participaient.

10170
1016

Date: _____
Tel. intern: _____

Visum: _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

Ja Nein

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Norm. Dring. Flash

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F.I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

| |
|--|
| |
|--|

Seite-Nr.

8

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

D'après des renseignements provenant des sources les plus diverses (OLP, Walid Joublatt, forces libanaises, nassériens de Saïda, etc.), le CICR est maintenant convaincu que le groupe Abu Nidal (Fatah CR) est le responsable de l'enlèvement. Les deux représentants de l'organisation genevoise ont même été localisés. Ils sont transférés régulièrement dans trois camps du Fatah CR de la région de Saïda. Il est également établi qu'Abu Nidal n'a pas agi seul, l'une ou l'autre faction dissidente de l'OLP et groupe intégriste s'étant chargé de la besogne.

Si les responsables sont connus, les motifs demeurent obscurs. Divers contacts ont déclaré à M. Gnaedinger qu'il s'agirait des séquelles de l'enlèvement, puis de la libération du délégué Winkler l'année dernière. Il semble que certaines promesses, notamment pécunières, n'auraient pas été tenues. En revanche, le CICR estime que la piste Hariri était un écran de fumée.

Les divers interlocuteurs du délégué général ont donné un message clair. Dans le climat de luttes sanglantes prévalant au sein de diverses organisations palestiniennes, si l'on veut anticiper une inéluctable négociation, qui sera forcément aléatoire et complexe, la clé du problème se trouve en la per-

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

Ja Nein

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Norm. Dring. Flash

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F.I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

| |
|--|
| |
|--|

Seite-Nr.

9

| Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode | Empfängercode |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | | | | | |

sonne du Chef d'Etat Libyen. Celui-ci ne porte pas la responsabilité de l'enlèvement, mais il a le pouvoir d'exercer une pression suffisante sur Abu Nidal. Le CICR a donc demandé une audience pour M. Pasquier chez le Colonel Kadhafi. En outre, le CICR a sollicité l'entraide du DFAE auprès des autorités algériennes, syriennes et de l'organisation OPN à Saïda. Des démarches seront entreprises en ce sens durant les prochains jours.

4) Salvador / Libération de M. Gino BAUMANN

Responsable d'un projet DDA/ASC de réinstallation d'une soixantaine de familles victimes du tremblement de terre de 1986, M. Baumann a été arrêté le 14 novembre au Salvador pour avoir, selon les autorités salvadoriennes, "collaboré financièrement avec des terroristes". Grâce à l'intervention rapide de l'Ambassadeur Hold et de notre Consul honoraire au Salvador, il a été libéré deux jours plus tard à la condition qu'il quitte immédiatement le pays, ce qu'il a fait le jour même. Lors de son arrestation et de sa détention, M. Baumann a été correctement traité. Le Département examinera le bien-fondé des accusations portées contre lui.

Datum: _____

Visum: _____

Tel. intern. _____

Referenzen und Initialen

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Adresse (für Telex an Dritte)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Chiffriert

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|

Ja Nein

Priorität

| | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

Norm. Dring. Flash

Faktura

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Text erg.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

F. I.

| |
|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|

Absender

| |
|--|
| |
|--|

Seite-Nr.

10

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

Empfängercode

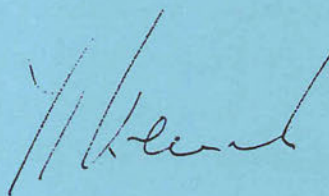
5) Abstimmung vom 26. November 1989

Ueber die Abstimmungsergebnisse der Volksinitiativen "Fuer eine Schweiz ohne Armee und fuer eine umfassende Friedenspolitik" sowie "Pro Tempo 130/100" werden die schweizerischen Botschaften am Sonntag, 26. November 1989, folgendermassen informiert:

- Flash-Telex, sobald Resultate bekannt sind (Nachmittag)
- Flash-Telex mit Stellungnahme des EMD-Vorstehers zur Armee-Initiative (Abend).

Die diplomatischen Vertretungen sind gebeten, die Generalkonsulate und Konsulate vorgaengig ueber dieses Vorgehen zu informieren und ihnen am 26. November die erwaehnten Informationen weiterzuleiten. Keusch.

////



Copie BRF JAC KJP CB

NNNN

100-10-1000-10000

Datum: _____

Visum:

Telefon: _____

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

(standardI
listint)

Bern, den 21.11.1989

LX 22. Okt. 89 10

i. A. 22.14.7.3.

Interne Verteilerliste + dipl. Vertretungen

Betrifft: IH + DP 47/89 vom 20.11.89

| | | |
|-------------------------------------------|----------------------------|-------|
| Departementsvorsteher | | BRF |
| Dipl. Sekretär | Hr. Combernous | CD |
| pers. Mitarbeiterin | Frau Hanselmann | HMG |
| Generalsekretariat | Hr. Schaller | SRU |
| | Hr. Meier | MEF |
| Politischer Direktor, Staatssekretär | Hr. Jacobi | JAC |
| Sekretariat Staatssekretär | Hr. Kupfer | KU |
| Protokoll | Botschafter Dayer | DD |
| Politisches Sekretariat | Botschafter Ducrey | DY |
| Pol. Dok. Dienst, Kanzlei pol. Sekr. | | W 338 |
| KSZE-Dienst | Hr. Widmer | WI |
| Politische Sonderfragen | Minister von Arx | AX |
| Finanz- und Wirtschaftsdienst | Minister Lautenberg | LA |
| | Hr. Fivat | FIV |
| Pol. Abteilung I | Botschafter Staehelin | SIN |
| | Hr. Woker | WOK |
| | Hr. Jenni | JE |
| | Hr. Pardo | PR |
| Dienst Frankophonie | Hr. Kammer | KJF |
| Europarat | Hr. Richard | RA |
| Pol. Abteilung II | Botschafter Ruegg | RUE |
| | Hr. Chappuis | CFR |
| Sektion f. kons. Schutz | Hr. Duboulet | DC |
| Pol. Abteilung III | Botschafterin von Grünigen | GRN |
| Auslandschweizersekretariat | Minister Fetscherin | FN |
| Koord. Int. Flüchtlingspolitik | Botschafter Weiersmüller | WER |
| Fremde Interessen | Hr. Ghisler | GH |
| Direktion f. int. Organisationen | Botschafter Keusch | KJP |
| | Minister Erard | ER |
| | Minister Gyger | GWB |
| Sekt. UNO und int. Org. | Hr. Hofer | HER |
| Berater f. europ. Weltraumzusammenarbeit | Hr. Creola | CRE |
| Sekt. int. wissenschaftl. Angelegenheiten | Hr. Hofmann | HOF |

| | | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| Sektion für intern. Umweltangelegenheiten | Hr. Schmid | SCW |
| Sekt. f. kulturelle + UNESCO-Angelegenheiten | Frau Meier | MM |
| Sekr. der nat. schweiz. UNESCO-Kommission | Hr. Theurillat | TB |
| Direktion für Völkerrecht | Botschafter Krafft Minister Godet Minister von Däniken | KT GT VDF |
| Sektion Völkerrecht | Hr. Baumann | BWE |
| Sektion Entschädigungsabkommen | Hr. Bühler | BC |
| Sektion Staatsverträge | Hr. Rubin | RC |
| Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht | Hr. Dubois | DS |
| Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel | Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi | HG |
| DVA | Botschafter Manz Frau Krieg | MA KRI |
| Sicherheitsbeauftragter | Hr. Iten | IT |
| Sekt. Rekr. + Ausb. des Personals | Hr. von Graffenried | GRP |
| Personalsektion | Hr. Brogini/Hr. Peter | BRO/PM |
| Sektion Buchhaltung und Informatik | Hr. Savoye | SAV |
| D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten | Hr. Welti | WP |
| Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat | Hr. Bollinger Hr. Castelli | BOL CS |
| Kuriersektion | Hr. Schweizer | SRJ |
| Dir. f. Entw. Zusam. + hum. Hilfe | Botschafter Staehelin | SFR |
| Stellvertr. Direktor | Hr. Wilhelm | WM |
| Del. f. Katastrophenhilfe im Ausland | Hr. Rädersdorf | RAE |
| Vizedirektor | Hr. Giovannini Hr. Dannecker | GI/ DAN |
| Informationsdienst | Hr. Beti | BEI |
| Multilaterale Angelegenheiten | Hr. Pasquier | PA |
| Sektion human. Nahrungsmittelhilfe | Frau Schelling R. | SGR |
| Forschung und Politik | Hr. Melzer | MEL |
| Integrationsbüro EDA/EVD | Botschafter Kellenberger | Ke |
| CH-91 | Botschafter Vallon | VAL |
| Zentralstelle Gute Dienste | Hr. Bill | BH |

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Lorétan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Bern (durch Chauffeur zugestellt)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

| | | |
|-----------------------|------------------|------------------------------------------------------------|
| Abidjan | Hamburg | Panama |
| Abu Dhabi | Hanoi | <u>Panmunjom</u> |
| Addis Abeba | Harare | Paris (3) |
| Akkra | Havanna | Prag |
| Alger | Helsinki | Pretoria |
| Amman | Hong Kong | Quito |
| Amsterdam | Houston | Rabat |
| Ankara | Islamabad | Rio de Janeiro |
| Antananarive | Istanbul | Rom |
| <u>Asuncion</u> | Jakarta | San Francisco |
| Athen | Johannesburg | San José |
| Atlanta | Kairo | Santiago de Chile |
| Bagdad | Karachi | Sao Paulo |
| Bangkok | <u>Khartoum</u> | Singapur |
| Barcelona | Kigali | Sofia |
| Beijing | Kinshasa | Stockholm |
| <u>Beirut</u> NIKOSIA | Kopenhagen | Strassburg+Europarat |
| Belgrad | Kuala Lumpur | Stuttgart |
| Berlin/BRD | Kuwait | Seoul |
| Berlin/DDR | Lagos | Sydney |
| Bogota | La Paz | Teheran + Fremde Interessen |
| Bombay | Lima | Tel-Aviv |
| Bonn | Lissabon | Tokio |
| Bordeaux | London | Toronto |
| Brasilia | Los Angeles | Tripolis |
| Brüssel+Mission | <u>Luanda</u> | Tunis |
| Budapest | Luxembourg | Vancouver |
| Buenos Aires | Lyon | Warschau |
| Bukarest | Madrid | Washington |
| Canberra | Mailand | Wellington |
| Caracas | Manchester | Wien |
| Chicago | Manila | Yaoundé |
| Colombo | <u>Maputo</u> | Zagreb |
| <u>Conakry</u> | Marseille | Riad |
| Dakar | Melbourne | + Mission permanente de la Suisse auprès des O.I., Wien |
| Damaskus | Mexiko | |
| Dar es Salaam | Montreal | |
| Den Haag | Monrovia | |
| Dhaka | Montevideo | |
| Djeddah | Moskau | |
| Dublin | München | |
| Düsseldorf | Nairobi | |
| Frankfurt a/Main | New Delhi | |
| Genua | New York, UNO+GK | |
| Guatemala | Osaka | |
| | Oslo | |
| | Ottawa | |

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- IH + DP